

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 8 août 2013

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 7 août 2013, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille, I.O., endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, à laquelle la mairesse et les maires suivants sont présents et forment quorum : Mme Lina Labbé, MM. Jacques Trudel, Harold Noël, Yves Coulombe et Jean-Claude Pouliot.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 10 juillet 2013
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 10 juillet 2013
5. Projet de Politique familiale pour la MRC de l'Île d'Orléans
6. Renouvellement de l'entente de formation – École nationale des pompiers
7. Certificat de conformité – Règlement 365-2 – Municipalité de Sainte-Pétronille
8. Adoption des dépenses du mois de juillet 2013
9. Correspondance
10. Varia
11. Période de questions
12. Levée de la réunion

2• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2013-08-83

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Jacques Trudel, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite de l'ajout des points 10.1 *Intérêt signifié à la municipalité de Sainte-Famille pour la location de locaux supplémentaires.* Le point 10. Varia demeure ouvert par ailleurs.

3• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 10 juillet 2013

Résolution 2013-08-84

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 10 juillet 2013 à la suite de la correction au point 9 = 21 600 \$.

4• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 10 juillet 2013

Point 5. Projet entrée de l'Île – Résolution (p. 2)

L'appel d'offres a été envoyé à trois (3) firmes le 6 août dernier.

Point 7. Résolution – Mise à jour de l’inventaire du patrimoine bâti de l’Île d’Orléans (p. 4)

L’appel d’offres a été envoyé à cinq (5) firmes et consultants le 24 juillet dernier.

Point 13.2 Appui à la municipalité de Lac-Mégantic (p. 7)

La contribution a été versée via la Croix-Rouge et une carte a été postée à la mairesse de Lac-Mégantic.

5• Projet de Politique familiale pour la MRC de l’Île d’Orléans

M. Jean-Pierre Turcotte explique qu’il est possible d’élaborer la politique familiale et celle relative aux aînés en même temps.

Résolution 2013-08-85

Sur proposition de M. Jacques Trudel, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l’unanimité** d’élaborer la politique familiale et celle relative aux aînés de façon simultanée et de réserver un montant de 30 000 \$ à même le Pacte rural pour réaliser la politique familiale pour les six (6) municipalités.

6• Renouvellement de l’entente de formation – École nationale des pompiers

Résolution 2013-08-86

Sur proposition de M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l’unanimité** de procéder au renouvellement de l’entente avec l’École nationale des pompiers du Québec pour la période du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 pour tous les programmes de formation visés par l’entente, incluant les ajouts qui pourraient être agréés par l’École nationale des pompiers du Québec.

7• Certificat de conformité – Règlement 365-2 – Municipalité de Sainte-Pétronille

Résolution 2013-08-87

Il est **proposé** par M. Jean-Claude Pouliot, **appuyé** par M. Jacques Trudel et **résolu à l’unanimité** d’approuver le règlement #365-2 modifiant le règlement de zonage numéro 151 du village de Sainte-Pétronille afin que soient :

- ajoutée l’usage « Habitation 1 » et des normes d’implantation des bâtiments principaux et secondaires dans certaines zones agricoles et revues les conditions d’orientation des bâtiments principaux dans lesdites zones;
- modifiées les limites de la zone A3-S1 afin de créer la zone R-19;
- modifiées les limites de la zone A3-S2 pour agrandir la zone R-3;
- bonifié le lexique architectural illustré par la modification des définitions des termes « Ailes » et « Avant-corps »;
- définies les conditions de protection des arbres dans le cas de travaux d’excavation;
- établies les conditions d’implantation des réseaux de services publics;

et d'autoriser la directrice générale à délivrer le certificat de conformité requis par la loi.

8• Adoption des dépenses du mois de juillet 2013

L'adjointe administrative étant en vacances, les dépenses du mois de juillet 2013 seront adoptées le mois prochain.

9• Correspondance

9.1 Ministère de la Sécurité Publique

Le sous-ministre, M. Martin Prud'homme, nous avise que le ministre de la Sécurité Publique désire mettre fin à l'entente entre nos deux entités à son échéance, soit le 10 juillet 2014. Les négociations de la prochaine entente pour assurer des services de police sur notre territoire se feront donc à partir du nouveau modèle d'entente en cours d'élaboration.

9.2 Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

La municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans nous a fait parvenir la résolution 2013-08-131 recommandant à la MRC de l'Île d'Orléans de procéder à la nomination d'un(e) président(e) qui n'a pas de service incendie dans sa municipalité sur le Comité inter-municipal de l'entente révisée relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie.

10• Varia

10.1 Intérêt de la MRC signifié à la municipalité de Sainte-Famille pour la location de locaux supplémentaires

Résolution 2013-08-88

Il est **proposé** par M. Jacques Trudel, **appuyé** par Mme Lina Labbé et **résolu à l'unanimité** de signifier à la municipalité de Sainte-Famille l'intérêt sans préjudice de la MRC de l'Île d'Orléans pour la location de locaux supplémentaires.

11• Période de questions

Elle débute à 20h29 et se termine à 20h53.

12• Levée de la réunion

Résolution 2013-08-89

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 20h54.

Prochaine séance, le 11 septembre 2013 à 20 heures.

Chantale Cormier
Directrice générale

Jean-Pierre Turcotte
Préfet